## L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Nº 39

25e année · mercredi 28 septembre 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNiA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



Unia a dénoncé une pratique répandue dans l'hôtellerie à Genève. Des agences temporaires s'engraissent sur le dos des travailleurs en ne leur payant pas des journées de formation. Des personnes concernées témoignent et le syndicat appelle les victimes à se manifester. PAGE 3

## **POINT DE MIRE**

## La mobilisation va se poursuivre

Sylviane Herranz

n verrou a sauté. L'âge de la retraite en Suisse pourra désormais allègrement s'aligner sur celui d'autres pays européens, tels que l'Allemagne ou l'Italie où il est déjà fixé à 67 ans. Un verrou a sauté pour malheureusement quelque 32 000 petites voix. En acceptant la réforme AVS 21, la majorité des citoyens helvétiques a décidé que l'âge de la retraite, fixé à 65 ans pour toutes et tous, n'était plus gravé dans le marbre de la loi. Que les travailleurs les plus pauvres pourront travailler encore et encore, jusqu'à 70 ans, pour combler leurs lacunes de cotisations. C'est la porte ouverte à toutes les autres contre-réformes se préparant dans les couloirs du Palais fé-

déral, avec notamment l'initiative des jeunes libéraux-radicaux qui prévoit d'augmenter l'âge de la retraite de toutes et de tous en fonction de l'espérance de vie. Sauf qu'après ce vote du 25 septembre 2022, les femmes aux métiers pénibles, en travaillant un an de plus dans la vente, le nettoyage, les soins ou encore la restauration, verront leur espérance de vie en bonne santé diminuer d'autant.

Un verrou a aussi sauté vers le démantèlement de l'AVS, alors que notre assurance sociale et solidaire devrait au contraire redevenir le pilier essentiel de nos retraites. Ce qui est de moins en moins le cas. Les rentes ne suffisent pas pour vivre et les femmes n'ayant pas de 2° pilier, soit un tiers des retraitées, n'ont d'autre choix que de faire appel aux prestations complémentaires.

Après cet échec du Non à AVS 21, syndicats et collectifs féministes ont remis sur le devant de la scène la question de l'égalité salariale, bloquée par un patronat arrogant et une droite bourgeoise qui a eu le culot de nous bassiner, durant toute la campagne sur AVS 21, avec ses appels à l'égalité et à la solidarité intergénérationnelle. De beaux principes quand il s'agit d'accroître encore plus les écarts sociaux qui ne sont pas près de diminuer. En témoigne l'opposition du patronat, et même de gouvernements cantonaux, à l'indexation pleine et entière des salaires au renchérissement, et leur volonté de flexibiliser encore davantage le travail.

L'échec de dimanche a été un électrochoc. Il est nécessaire maintenant de faire sauter d'autres verrous, ceux mis en place par ces mêmes partis de droite et patrons empêchant le respect de l'égalité salariale et de l'égalité des droits dans le 2<sup>e</sup> pilier. Les syndicats appellent d'ores et déjà à se mobiliser en vue de la nouvelle grève féministe prévue le 14 juin 2023, quatre ans après celle qui a mis dans les rues de Suisse un demi-million de femmes. Pour faire sauter les verrous patronaux et de la droite, l'unité entre travailleuses et travailleurs est plus nécessaire que jamais. La campagne contre AVS 21 a certainement pâti de l'idée, parfois martelée, qu'il s'agissait d'une affaire de femmes. Non, AVS 21, comme l'égalité salariale, n'est pas qu'une affaire féminine. Elle concerne tous les travailleurs. A quelques mois de la nouvelle grève pour l'éga-

A quelques mois de la nouvelle grève pour l'égalité, il faut renouer avec la décision prise par le congrès de femmes de l'USS en 2018. A l'unanimité, les déléguées avaient appelé la faîtière syndicale à préparer une mobilisation massive jusqu'à une nouvelle grève des femmes, appuyée par l'ensemble des salariés, le 14 juin de l'année suivante. Pour que la grève des femmes de 2023 soit un succès, elle devra se préparer sur les lieux de travail et, surtout, dans l'unité face aux exploiteurs et aux nantis.

## **PROFIL**



Maurine Mercier, la voix des victimes de guerre.

PAGE 2

## **AÉROPORT**

Le scandale de la soustraitance se poursuit.

PAGE 5

## **VOTATIONS**

La réforme AVS 21 acceptée sur le fil.

PAGE 7

## CONSTRUCTION

La grève prend forme.

PAGE 9

### **Aline Andrey**

a voix grave fait vibrer les ondes, tout autant que ses reportages puissants, qui donnent la parole à celles et ceux qui vivent les violences des guerres ou de l'exil. Journaliste, Maurine Mercier a sillonné la Libye, la Tunisie, et embarqué sur le bateau de sauvetage SOS Méditerranée, entre autres dangers physiques et émotionnels.

En 2014, elle avait couvert la guerre dans le Donbass. Huit ans après, au début de l'invasion par la Russie en février, elle est retournée en Ukraine. Avant de décider d'y vivre. Après un été à se ressourcer dans les montagnes suisses, la Vaudoise a emménagé à Kiev peu avant les 6 mois de l'invasion russe et le début de la contre-offensive ukrainienne

«J'ai besoin de comprendre et de faire comprendre. C'est ce qui m'a fait partir à Tunis après les printemps arabes, alors que les médias n'en parlaient presque plus. J'essaie de combattre, à mon échelle, ce déséquilibre médiatique, entre overdose et indifférence», explique-t-elle au téléphone, avec calme et chaleur, lors d'un rare répit. Car, depuis un mois, la reporter ne dort pas plus de 3 heures par nuit et se nourrit de pain. «Alors qu'il y a tout ce qu'il faut dans les magasins, je ne prends pas le temps de cuisiner», précise-t-elle, sans se plaindre. La stakhanoviste cumule, en effet, les reportages et les heures de travail. Des doubles journées où les interviews du jour sont montées la nuit avant leur diffusion sur de multiples radios francophones, dont la RTS.

Accompagnée d'une interprète, une professeure d'anglais devenue sa complice de terrain, elle va à la rencontre des gens, mue par sa curiosité insatiable et son amour de l'humain. Ses armes: le temps, l'empathie, l'écoute, l'humanité... Pour ne rien manquer, Maurine Mercier laisse tourner son enregistreur pendant des heures. «Je prends le temps, je respecte mes interlocuteurs, et je ne les lâche pas. C'est une sorte de danse», raconte-t-elle. Elle sait aussi taire les confidences destinées au tête-à-tête ou qui pourraient mettre son interlocuteur en danger, malgré le grand atout qu'offre le micro: l'anonymat. «La radio est magique. Elle restitue la parole sans filtre, au contraire de l'écriture, et offre beaucoup plus de liberté qu'une caméra», raconte la Vaudoise et Québécoise, qui a débuté à la télévision, puis a travaillé notamment aux Matinales de Couleur 3, dont elle garde des souvenirs rayonnants, malgré les réveils douloureux à 3 heures du matin.

## PASSION DU MONDE

C'est sa passion des gens et du voyage qui l'ont amenée à embrasser le journalisme. Son déclic: une exposition du photographe Salgado au Musée de l'Elysée. «Je devais avoir 8 ans et je détestais les musées. Or, à ce moment-là, j'ai pris conscience que le monde existait. Le journalisme – mais cela aurait pu être l'aide humanitaire – a été d'abord un moyen de voyager.» Pendant ses études



La semaine dernière, dans le centre-ville de Dnipro, en Ukraine, la journaliste Maurine Mercier a demandé à une bonne âme de la prendre en photo.

## ELLE DONNE UNE VOIX AUX VICTIMES DE GUERRE

Après six ans en Afrique du Nord, la journaliste Maurine Mercier a posé ses valises en Ukraine pour tenter de comprendre

en relations internationales, elle passera quatre mois à Cuba, puis découvrira l'Argentine, le Chili, la Bolivie, le Venezuela... La Chine aussi.

De mère québécoise, elle se sent résolument binationale. «J'ai toujours eu l'impression de n'avoir pas les codes pour être totalement intégrée dans le canton de Vaud», rit celle qui aime le côté chaleureux et tactile des gens de l'autre côté de l'Atlantique ou de la Méditerranée. En 2016, à 35 ans, elle s'installe à Tunis. «Je m'y suis sentie bien, tout de suite. Les gens non seulement t'accueillent, mais t'adoptent», raconte-t-elle avec émotion, en pensant à ses nombreux amis, si loin. Elle se rend alors régulièrement en Libye, découvre la guerre et

ses ambivalences. «On vit d'autant plus qu'on peut mourir une seconde plus tard. Les gens en sont conscients sur place. On oublie parfois à quel point la vie est précieuse, surtout en Suisse, dont la situation représente une anomalie dans ce monde. La normalité est ailleurs.»

alleurs.» D'une extrême sensibilité et d'une grande générosité, elle préfère rester discrète sur sa vie privée. Mariée à un homme «merveilleux» qui la suit tant que possible dans ses pérégrinations, elle ne s'est jamais imaginé devenir mère. «On ne peut pas tout faire dans la vie. Et surtout, je n'ai pas envie d'enfants, même si je les aime!» lâche-t-elle simplement.

## LA BONTÉ HUMAINE

Maurine Mercier ne se sent pas en mission, le journalisme n'ayant, selon elle, pas le pouvoir de changer le monde. «Je crois que l'être humain a une propension à réitérer les mêmes erreurs tant sa mémoire est courte. L'humain est ce qu'il est. En chacun de nous, il y a une part très obscure. C'est important de la connaître pour développer la lumière.» Sa lucidité ne l'empêche pas d'avoir une vision positive de l'humain. «Les 98% des personnes sont formidables! En Libye, comme ailleurs, c'est l'infime minorité qui est infiniment nuisible.» Pour faire face aux témoignages de viols ou aux visions des corps torturés ou des morts, la journaliste débriefe régulièrement avec une ancienne déléguée du CICR. «Sur le terrain, je pleure quand il le faut. Et le rire est un formidable exutoire. C'est une manière de vomir ce qu'on a vu durant la journée.» Le sentiment de peur, elle en parle comme d'une alliée. «La peur est essentielle, car elle te permet d'avoir des antennes, de sentir les limites. Par contre, la panique est mauvaise conseillère. En tant que femme, je suis hyperattentive quand je suis avec des groupes d'hommes. Mais c'est aussi un atout, car les gens se confient davantage. Le fait que j'ai décidé de vivre ici m'ouvre aussi des portes. Les gens me

Primée par le Swiss Press Award à deux reprises, elle est sélectionnée pour le prix Bayeux qui rend hommage aux correspondants de guerre. «Mon travail est reconnu et ça fait du bien. Mais cela permet surtout aux personnes qui ont témoigné, notamment des femmes violées sur les routes de l'exil, ou à Boutcha en Ukraine, d'être entendues plus largement», souligne celle qui ne se définit pas comme «reporter de guerre», mais comme «une journaliste qui couvre des pays qui subissent la guerre, mais où la vie est intense».

## LA SUISSE A SIGNÉ LE CONTRAT D'ACQUISITION DES F-35 MALGRÉ L'INITIATIVE



№ 39 | mercredi 28 septembre 2022

L'Événement syndical

## QUAND LES AGENCES DE PLACEMENT S'ENGRAISSENT SUR LE DOS DES TRAVAILLEURS

A Genève, Unia dénonce une pratique répandue dans l'hôtellerie à l'encontre des temporaires, à savoir des jours de formation non rémunérés. Le syndicat appelle les victimes à le contacter

#### **Textes Manon Todesco**

le petit manège dure depuis au moins douze ans, d'après Camila Aros, secrétaire syndicale à Unia Genève, qui enquête depuis des semaines sur ce dossier. La manigance est conclue entre certaines agences de placement et des hôtels, pour la plupart très luxueux, et consiste à imposer des jours dits de formation ou d'observation aux travailleurs temporaires qui ne leur sont pas rémunérés. Selon les établissements, ce sont un, deux ou trois jours de travail gratuits. Fiche de salaire et feuille d'heures à l'appui, la syndicaliste montre par exemple que, sur une semaine de quatre jours, un seul est effectivement compté.

«Cela concerne principalement l'hôtellerie, notamment le personnel le plus précaire, à savoir des nettoyeurs, des femmes de chambre ou encore des plongeurs, précise-t-elle. Pourquoi? Parce que ce sont des travailleurs souvent migrants ou frontaliers, qui ne connaissent pas bien leurs droits ou ne maîtrisent pas bien le français et qui ont peu d'expérience dans la branche.»

D'ailleurs, si le scandale éclate aujourd'hui, ce n'est pas parce que des travailleurs se sont plaints. Au contraire, la plupart des victimes de ce système ne s'en rendent même pas compte. «Ce sont des anciens cadres d'agences de placement, écœurés, qui ont poussé la porte du syndicat pour dénoncer le système», informe Camila Aros.

## TRAVAIL GRATUIT

Pour l'heure, Unia a pointé au moins six agences de placement et cinq hôtels, mais «il y en a sûrement d'autres», assure la syndicaliste, dénonçant une pratique qui est en totale infraction avec la Convention collective nationale de travail de l'hôtellerie-restauration (CCNT), mais aussi avec le salaire minimum cantonal.

Le schéma est le suivant: «Il y a deux scénarios possibles au moment des négociations entre les agences de placement et les hôtels. Soit c'est l'agence qui offre à l'hôtel ces jours de travail gratuits pour obtenir ou garder un contrat avec lui, avec ou sans sa complicité,

soit c'est l'hôtel qui impose cette condition. Dans les deux cas, ce sont les temporaires qui trinquent.» Pour mieux comprendre le contexte, ces dernières années, le nombre d'agences de placement spécialisées dans le secteur hôtelier a explosé, et la concurrence avec. Elles se livrent donc une guerre sans merci pour obtenir les contrats avec les établissements hôteliers, non sans conséquence pour les principaux intéressés.

Une autre pratique, tout aussi controversée, a été décelée dans une agence de placement spécifique. «Elle demande aux temporaires de suivre une formation de cinq jours qui leur coûte 500 francs en leur assurant que, derrière, un emploi est à la clé et que l'argent sera vite rentabilisé, explique Camila Aros. En réalité, beaucoup se retrouvent sans emploi pendant des mois et avec une formation qui n'est pas reconnue par la CCNT.»

#### **CONTRÔLES EN COURS**

Ces différents cas ont été dénoncés à l'Inspection paritaire des entreprises (IPE) et à l'Office cantonal de l'inspection et des relations de travail (OCIRT). «Des contrôles sont en cours», assure la syndicaliste, sans pouvoir en dire plus. Dans les colonnes de la Tribune de Genève, le directeur général de l'Inspection du travail confirme cette information, déclarant à notre consœur qu'il «n'y a pas de temps d'essai gratuit» et que «le travail doit être rémunéré dans tous les cas». Si les accusations sont avérées, ces agences de placement pourraient être visées par des sanctions, allant de l'amende au retrait de leur autorisation de location de services...

De son côté, le syndicat appelle les agences de placement et les hôteliers à stopper immédiatement ces pratiques et à rémunérer les travailleurs temporaires dès le premier jour de travail, comme le prévoit la loi. «Nous invitons par ailleurs toutes les personnes ayant été victimes de ce système à se rapprocher du syndicat, afin qu'on puisse les aider à récupérer leur dû.» Une campagne sera menée ces prochains jours auprès du personnel des hôtels genevois.



Camila Aros, syndicaliste à Unia Genève, a dénoncé lors d'une conférence de presse la pratique illégale de journées de formation non payées pour le personnel temporaire de l'hôtellerie. Elle appelle toutes les personnes ayant subi cette situation à contacter le syndicat.

## TÉMOIGNAGES \*Prénoms d'emprunt

## TRAVAILLEURS FLOUÉS

MARINE\* «En juin 2017, je me suis inscrite dans une agence qui m'a demandé de payer 500 francs pour être formée sur cinq jours comme femme de chambre. Nous étions une vingtaine à la faire. Ils nous ont assuré qu'après ça, on trouverait un poste, mais nous avons été trois à décrocher un job seulement. Je suis restée en contact avec certaines des filles: malgré la formation, cinq mois plus tard, elles n'avaient toujours pas eu de mission.

Dans l'hôtellerie, les travailleurs se font user, c'est un système qui se perpétue. Et ceux qui se plaignent ou qui font valoir leurs droits, comme moi, sont dans le viseur des supérieurs. J'ai fait une autre formation depuis, et je ne remettrai jamais les pieds dans un hôtel pour y travailler.»

MARIA\* «Je travaillais dans un grand hôtel de luxe genevois depuis plusieurs années via une agence de placement, mais celle-ci posait beaucoup de problèmes et a fait faillite, donc l'hôtel a changé de prestataire. La nouvelle agence nous a gardés, mais elle a exigé que nous fassions une formation de trois jours dans l'établissement, alors que nous connaissions le métier. Ces trois jours n'ont jamais été payés. J'ai beaucoup d'amies à qui cela est arrivé.»

YUSUF\* «Je suis arrivé en Suisse en 2011. J'ai enchaîné de nombreuses missions en tant que plongeur à plusieurs endroits et, à chaque fois, les trois premiers jours n'étaient pas payés. Quand j'ai osé réclamer, on m'a répondu que tout m'avait été payé...» ■

## "J'AI QUITTÉ LE MÉTIER, DÉGOÛTÉ PAR CES PRATIQUES INDIGNES"

FRANÇOIS\*, ANCIEN CADRE D'UNE AGENCE DE PLACEMENT «J'ai travaillé une dizaine d'années au total dans deux agences de placement à Genève, dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, mais pas directement dans les métiers concernés par ces abus. J'étais donc aux premières loges mais pas partie prenante. J'ai vu les méthodes qui étaient pratiquées par mes collègues pour les femmes de chambre, les nettoyeurs, les portiers/bagagistes et les voituriers. Ils faisaient miroiter des emplois au bout des formations, ils offraient du personnel en formation aux hôtels partenaires pour s'assurer certains contrats ou écarter la concurrence. On parlait d'un, deux, voire trois jours non payés, et parfois non déclarés. Par exemple, quand arrivaient des périodes de salons à Palexpo, les managers des hôtels environnants venaient à l'agence en prévision de la forte affluence. Ils intégraient du personnel, le formaient, en faisant espérer un emploi fixe et, à la fin du salon, tout le monde était renvoyé. De la poudre aux yeux. Toutes les agences ne fonctionnent pas comme cela, mais certaines sont prêtes à se montrer très agressives pour prendre le marché. C'est une concurrence que paient les travailleurs. Pour moi, le cœur de ce métier c'est l'humain, mais mes collègues m'ont dégoûté avec leurs pratiques odieuses et lamentables. Les intérimaires étaient pour eux de la chair à canon, corvéables à merci, qu'on prend et qu'on jette. Des gens fragiles dont ils usent et abusent.

Je suis persuadé qu'on peut faire de bons résultats en respectant les travailleurs, mais eux ne voyaient qu'à travers les chiffres et le business et les traitaient comme des moins que rien. J'ai quitté le métier, dégoûté par ces pratiques indignes, je ne me reconnaissais pas.

J'espère qu'on parviendra à mettre la lumière sur ces travailleurs que certaines agences dévalorisent et rabaissent. J'ai des valeurs, une conscience, et je ne conçois pas qu'on soit prêt à tout pour faire du chiffre. Voilà pourquoi j'ai dénoncé ce système.»

# Genève: les services publics en grève pour les salaires le 12 octobre

Privée d'annuité et d'une pleine compensation du renchérissement, la fonction publique se mobilise aux côtés des employés des TPG. La CGAS appelle à la solidarité

Jérôme Béguin

onvergence des luttes à Genève: l'assemblée des délégués du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné, tenue le 20 septembre, a voté à l'unanimité un mot d'ordre de grève pour le 12 octobre. La date n'a pas été choisie au hasard, puisque les syndicats SEV et Transfair des Transports publics genevois (TPG) ont déposé un préavis de grève pour ce jour-là. Pour mémoire, les travailleurs de la régie publique contestent la décision de la direction de n'accorder qu'une indexation partielle des salaires.

Même topo pour les fonctionnaires, qui refusent le projet de budget 2023 présenté par le Conseil d'Etat. Pourtant à majorité de gauche, celui-ci ne veut octroyer qu'une demi-compensation du renchérissement. En outre, le gouvernement souhaite suspendre le versement de l'annuité. Sur quatre ans, le personnel se verrait ainsi sucrer deux annuités sans bénéficier d'une réelle indexation, alors que l'inflation, depuis 2021, serait proche de 4%. Sur son site budget-ge.com, le Syndicat des services publics (SSP) propose d'évaluer sa perte de salaire. Pour un employé touchant 6000 francs net par mois, le manque à gagner annuel pourrait ainsi dépasser les 3000 francs.

«LE PERSONNEL DES TPG INDIQUE LA VOIE»

«C'est par la mobilisation préalable du personnel, c'est-à-dire sans attendre le vote du budget en décembre, qu'il est possible de faire valoir nos raisons et nos besoins. En décidant d'une grève pour les salaires, le personnel des TPG indique la voie à suivre», écrit le SSP dans un communiqué. Le préavis de grève de la fonction publique doit encore être confirmé par une assemblée du personnel convoquée le 4 octobre. «Mobilisez-vous, informez vos collègues et venez en nombre», souligne le Cartel dans sa lettre d'information. De son côté, le comité de la Communauté genevoise d'action syndi-

cale (CGAS), qui se réunissait aussi le

20 septembre, a adopté une résolution appelant à une indexation généralisée des salaires dans le secteur public comme dans le privé. La faîtière syndicale juge que le Conseil d'Etat envoie «un signal catastrophique au privé, alors que l'indexation est un enjeu majeur pour l'ensemble des salariés. C'est particulièrement problématique, après des années de Covid, durant lesquelles les salaires ont stagné, voire diminué, notamment sous l'effet des RHT.»

«La CGAS affirme son plein soutien aux salariés des TPG et à leurs revendications, ainsi qu'aux salariés du secteur public et subventionné, et appelle l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du privé à se montrer solidaires avec eux en cas de grève le 12 octobre», indique Anna Gabriel, vice-présidente de la faîtière et secrétaire régionale d'Unia Genève. Cette mobilisation des employés des services publics a lieu, rappelle la syndicaliste, dans le contexte de la lutte des travailleurs de la construction pour défendre et améliorer leur Convention nationale: «Les syndicats du public et ceux du privé ont l'opportunité de renforcer les luttes réciproques et de mener conjointement les mobilisations. Il est évident qu'il ne faut pas confronter les salariés, mais, au contraire, travailler à fédérer les forces aux niveaux interprofessionnel et intersyndical.»

## **Unia Transjurane**



## Pour mieux vous accueillir

Dès le 3 octobre 2022, nous adaptons nos horaires d'accueil.

- Téléphones du lundi au jeudi 9h-11h30 / 13h30-17h30 vendredi 9h00-11h30
- Delémont rue de la Jeunesse 2 du lundi au jeudi 9h-11h30 / 13h30-17h30
- Porrentruy rue des Baîches 18 lundi 13h30-17h30
- → Tavannes rue du Quai 20 jeudi 13h30-17h30
- St-Imier rue Francillon 20 jeudi 13h30-17h30

Unia Transjurane - 0848 421 600 - transjurane@unia.ch



UN1A

## Action de Carême

## Éliminer la faim ensemble. Merci pour votre soutien.

www.actiondecareme.ch

IBAN: CH31 0900 0000 1001 5955 7, CCP: 10-15955-7



### Négociations CN:

**Convention Nationale!** 

danger, mobilisons-nous pour nos droits!

## Assemblée de mobilisation des maçons neuchâtelois!

s neuchâtelois!

la Convention Nationale est en négociations depuis le mois de février.

La Société Suisse des Entrepreneurs rejette toutes les revendications syndicales et veut imposer le travail sur appel et la semaine de 50 heures, mais veut aussi des baisses de salaire pour les travailleurs

de plus de 50 ans! Les patrons ont même menacé de supprimer notre

Cette année 2022 est une année très importante pour les macons car

Pour répondre à ces attaques de la SSE et imposer nos revendications contre le vol des heures et pour des augmentations de salaire, la mobilisation sera déterminante.

Afin de faire le point sur la situation et de préparer la suite de nos mobilisations, venez tous à la prochaine:

Assemblée générale des maçons neuchâtelois

**Jeudi 6 octobre 2022 – 19h,** 

À la maison du peuple de La Chaux-de-Fonds Rue de la Serre 68, 2300 La Chaux-de-Fonds

A l'issue de cette assemblée, nous partagerons un repas en commun. Venez nombreux, ensemble nous sommes forts!

Pour des raisons d'organisation, merci de t'inscrire pour cette assemblée générale: soit par SMS au 079 673 77 91, par courriel à neuchatel@unia.ch ou via le code QR ci-dessous.





Formulaire d'inscription à l'AG

#### L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL Place de la Riponne 4 1005 Lausanne Tél. 021 321 14 60 Fax 021 321 14 64

redaction@evenement.ch www.evenement.ch ÉDITEUR L'Événement syndical

Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

 $\textbf{R\'EDACTRICE EN CHEF} \ Sylviane \ Herranz$ 

**RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE**Sonya Mermoud

**ADMINISTRATEUR** Nicolas Jacot

## JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

## COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

## PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an Abonnement annuel Fr. 60. – Abonnement de soutien Fr. 100. – forum@evenement.ch Publicité pub@evenement.ch

## CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques" Catherine Gavin

## IMPRESSION

Pressor SA, Delémont Tirage contrôlé 54 700 exemplaires

## MOVENDO

L'institut de formation des syndicats



Inscrivez-vous en quelques clics depuis notre site internet:
Scannez-moi!

## Scannez-moi!

Quelques places sont encore disponibles dans nos cours dès octobre:

## Cours pour tou-te-s

Mobbing: le déceler et agir

Je 13 - Ve 14.10 Neuchâtel, Hôtel Alpes et Lac

## Santé et sécurité au travail: les bases

Lu 17 - Ma 18.10 Chexbres, Hôtel Préalpina

Ma relation au changement - Le gérer et y faire face

Je 27 - Ve 28.10 Morges, Hôtel La Longeraie

Rester en santé malgré des horaires de travail irréguliers – asa Lu 31.10 Morges, Hôtel La Longeraie

Parler en public: le débat

Lu 7.11 Lausanne, Hôtel Mirabeau

Politique migratoire et droits des étranger·ères: situation et perspectives

Je 10 – Ve 11.11 Chexbres, Hôtel Préalpina

L'écoute active

Ve 11.11 Morges, Hôtel La Longeraie

Construction du mouvement syndical et perspectives

Ve 18.11 Lausanne. Hôtel Mirabeau

## Cours pour membres de représentations du personnel

Prise de notes efficace et rédaction de PV

Je 3 - Ve 4.11 Ste-Croix, Hôtel de France

Cours de base pour membres de commissions du personnel Lu 21 - Ma 22 - Me 23.11 Ste-Croix, Hôtel de France

**Cycle ARPIP 22/23 - Les institutions de prévoyance**Je 6.10 Lausanne, Hôtel Mirabeau

Cycle ARPIP 22/23 – Lecture des comptes

d'une caisse de pension parties 1 et 2

Je 3.11 et Je 1.12 Lausanne, Hôtel Mirabeau

## Webinaire live gratuit et ouvert à tou-te-s

Télétravail : Quels sont mes droits?

Sa 5.11 – 10h-12h Online

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

## Informations et inscriptions:

www.movendo.ch, info@movendo.ch, téléphone 021 310 48 70.



Depuis 60 ans et aujourd'hui plus que jamais:

## Agir pour le changement

Amnesty sauvegarde et renforce les droits humains partout dans le monde – avec succès. Aujourd'hui, notre mouvement compte plus de 10 millions de personnes.

Vous aussi, soyez de la partie!

Faites un don avec TWINT



TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS? ABONNEZ-VOUS À

......



### UN MOIS D'ESSAI Gratuit

Tél. 021 321 14 60 forum@evenement.ch

## **«CE SCANDALE DOIT PRENDRE FIN!»**

Les travailleurs du chantier de l'aéroport de Genève n'ont toujours pas été réintégrés, ni payés en totalité. Pire, une nouvelle entreprise veut leur faire finir le travail moyennant un salaire insuffisant

#### **Manon Todesco**

I affaire est loin d'être résolue. Fin août, Unia dénonçait un cas de sous-traitance en cascade sur le chantier de l'Aéroport international de Genève (AIG). Pour rappel, ce dernier avait mandaté l'entreprise Leonardo SA afin d'effectuer des travaux de démontage, montage et manutention dans le cadre de la mise à jour des installations du centre de Tri-Bagages. Cette société a sous-traité ces travaux à l'entreprise industrielle italienne Fincantieri Spa, qui a elle-même sous-traité à Mitel International SA. Une inspection du Bureau de contrôle des chantiers (BCC) a révélé des infractions flagrantes à la loi et aux usages.

A la suite des graves manquements de la part de l'entreprise Mitel International SA, cette dernière avait été exclue du site, et les employés renvoyés chez eux, en Italie ou en Roumanie. Des négociations avaient démarré entre l'AIG, Unia et les entreprises Leonardo SA et Fincantieri Spa. Le syndicat exigeait que les salaires du mois d'août soient payés, tout comme les arriérés dus en raison du non-respect du minimum légal. Il demande également que les salariés soient repris dans leur intégralité pour terminer le chantier.

### AU POINT MORT

«Malgré les belles promesses que Leonardo SA a faites à l'aéroport et au syndicat Unia, rien n'a avancé aujourd'hui», regrette Alejo Patiño, secrétaire syndical Unia. L'entreprise Celim, censée reprendre le flambeau de Mitel, n'a toujours pas reçu le feu vert de la part de l'OCIRT pour la reprise des travaux, car les documents sont incomplets et ne permettent pas la reprise des travailleurs. «En revanche, certains ont récemment été contactés par une nouvelle entreprise italienne, PH Facility, apparemment à la demande de Fincantieri Spa, qui propose de les engager pour poursuivre le chantier dès la mi-octobre», s'étonne le syndicaliste, qui ajoute par ailleurs que Mitel a aussi envoyé certains des travailleurs concernés sur de nouveaux chantiers en Italie. «C'est l'incompréhension et la cacophonie totales!» Autre problème, les conditions proposées par cette société ne respectent toujours pas les usages professionnels et les salaires sont inférieurs au minimum cantonal. «Je me suis fait passer pour l'un des travailleurs, et l'entreprise en question, qui s'est montrée très secrète au téléphone, a fini par me proposer 3700 francs par mois pour un poste d'ingénieur... Cette situation doit maintenant ces-

L'AIG, qui n'était apparemment pas au courant, a été informé par Unia de ces derniers rebondissements. «La direction de l'aéroport peine à prendre le taureau par les cornes et à imposer ses décisions», s'indigne Alejo Patiño, qui craint que le chantier reste au point mort encore des semaines.

## ET NOS ÉLUS DANS TOUT ÇA?

Le syndicat est clair: le Conseil d'Etat doit s'engager dans ce dossier afin que cette situation scandaleuse se termine



C'est sur le chantier de rénovation des installations du centre de Tri-Bagages de l'aéroport de Cointrin, ici en 2014, que la sous-traitance en cascade et les abus opérés par la société italienne Mitel International SA ont été découverts.

et que les travailleurs puissent enfin revenir travailler. «Il y a un vrai problème de communication entre l'AIG et le gouvernement, qui est convaincu que tout est réglé et que les nouveaux contrats sont signés en vue de la reprise du chantier, désespère le secrétaire syndical. Ce n'est absolument pas le cas!»

Les revendications initiales, à savoir un contrôle concernant la soustraitance au deuxième degré ainsi qu'une enquête concernant les montants des salaires indiqués sur les fiches de paie qui ne correspondent pas aux montants versés, restent intactes. Au niveau parlementaire, le dossier traîne. La motion déposée au Grand Conseil le 1<sup>er</sup> septembre demandant au Conseil d'Etat de prendre toutes les mesures possibles pour résoudre cette affaire n'ayant toujours pas été discu-

tée, l'urgence a de nouveau été votée le jeudi 22 septembre. L'ordre du jour étant plus que chargé le lendemain, le débat sur la motion a été remis à plus tard... ■

## POING LEVÉ

## **JUSTICE SALARIALE**

Par Jérôme Béguin

Chaque année, le 7 octobre, la Journée mondiale d'action pour le travail décent est l'occasion pour les travailleurs et les travailleuses et leurs organisations syndicales de lancer un appel pour un accès à des emplois convenablement rémunérés, à la sécurité sur le lieu de travail et à la protection sociale ou encore à respecter la liberté d'exprimer des revendications. Cette année, la Confédération syndicale internationale a décidé de consacrer la journée à la justice salariale et aux millions de salariés, qui, aux quatre coins du monde, la réclame. Il semble en effet que les injustices n'ont jamais été aussi criantes. Depuis deux ans et le début de la pandémie, la fortune des milliardaires a augmenté davantage qu'au cours des deux dernières décennies. Et ce n'est pas près de s'arrêter: selon le dernier indice Janus Henderson Global Dividend, les dividendes mondiaux ont bondi de 11,3% à l'échelle internationale pour atteindre un montant trimestriel record de 545 milliards de dollars au deuxième trimestre 2022. Pendant ce temps, un million de personnes basculent toutes les 33 heures dans l'extrême pauvreté, d'après une estimation de l'ONG Oxfam.

En Suisse, si nous ne connaissons pas la misère d'autres pays, nous avons aussi notre lot d'inégalités et d'injustice salariale. Qu'on songe d'abord aux femmes, dont les fiches de paie affichent toujours une différence non expliquée de 8,1% par rapport à celles des hommes. Selon l'Office fédéral de la statistique, elles sont ainsi privées chaque mois en moyenne de 686 francs qui devraient leur revenir. Autre scandale, celui du travail gratuit, des faibles rémunérations et de l'absence de sécurité sociale dans l'économie de plateforme. Uber, Smood, DPD... Par les luttes engagées par Unia, nos lecteurs connaissent bien ces entreprises, dont les actionnaires accumulent les millions dans les paradis fiscaux tandis que les travailleurs tirent la langue. Autres luttes relevant de la justice salariale, celles des employés des Transports publics genevois et de la fonction publique du bout du lac privés d'une compensation complète du renchérissement. Totalement injuste sachant que, dans le même temps, les membres du Conseil d'Etat ont demandé une augmentation de leur rémunération, plaçant Genève au niveau d'une république bananière.

L'exacerbation des injustices, de la cupidité des riches et des entreprises peuvent toutefois conduire à une prise de conscience et à une mobilisation permettant d'engager un tournant décisif. C'est même une nécessité face à la crise écologique et aux conflits armés menaçant l'humanité. La justice salariale doit être l'une des bases du nouveau contrat social dont le monde a besoin.

## Le droit de grève en péril?

La Confédération européenne des syndicats s'inquiète après que la Commission européenne a soumis un projet de réforme ne protégeant pas explicitement le droit de grève. Explications

## Textes Manon Todesco

i-septembre, la Commission européenne a publié une proposition de règlement pour «un instrument du marché unique pour les situations d'urgence» (IUMU). Un outil qui prévoit des mesures d'urgence destinées à garantir la libre circulation ainsi que la disponibilité des biens et des services de première nécessité en cas de crise future, afin d'éviter la gabegie que nous avons connue durant la pandémie de Covid-19. Quid des droits fondamentaux, notamment de la liberté de se réunir, de se syndiquer et de faire grève? A ce sujet, la Confédération européenne des syndicats (CES) avait exprimé son inquiétude, avant que la proposition ne soit connue, à la Commission européenne, craignant que cette dernière abroge un règlement existant sur le fonctionnement du marché unique qui protège le droit de grève.

## PEUT MIEUX FAIRE

In fine, dans le projet de réglementation publié le 19 septembre, la Commission a inclus une référence au droit à la négociation et à l'action collective, «mais seulement dans les considérants non contraignants plutôt que dans la réglementation proprement dite», regrette la CES. A savoir que les considérants sont une sorte de préambule à la réglementation pour donner le contexte.

Malgré les déclarations du commissaire au Marché intérieur, Thierry Breton, assurant que le droit de grève est «un droit fondamental» et que ce nouvel instrument «n'interfère absolument pas avec ce droit», la Confédération syndicale est sceptique. «Si c'est le cas, la Commission ne devrait donc

avoir aucun problème à déplacer les références à la protection du droit de grève des considérants vers la réglementation et à les y intégrer dans une clause spécifique», répond cette dernière dans un communiqué de presse. Sans cette protection, une grève dans un moment de crise pourrait être considérée comme illégale...

Le processus ne fait que commencer, et le règlement aura encore le temps d'être modifié, par exemple par le Parlement européen.

## **«LES SYNDICATS NE TRAVAILLENT PAS SUR DES PROMESSES...»**

Face aux réponses obtenues, la secrétaire confédérale de la CES, Isabelle Schömann, commente: «Nous avons été heureux d'entendre la Commission européenne préciser qu'elle n'avait pas l'intention d'affaiblir le droit de grève à travers cette réglementation. Toutefois, si c'est bien le cas, la Commission ne devrait pas hésiter à y inclure une clause garantissant le droit de grève. Les syndicats travaillent sur la base de la loi et non sur la base de promesses. Le droit de grève doit être repris dans la réglementation. Nous sommes pleinement conscients du fait qu'il faut s'assurer que le marché unique continue à fonctionner durant les situations d'urgence, mais cela ne doit pas se faire au détriment des droits fondamentaux.»

## 50 MILLIONS **D'ESCLAVES**

Les dernières estimations montrent que le travail forcé et le mariage forcé ont considérablement augmenté au cours des cinq dernières années

#### Textes Jérôme Béguin

ujourd'hui dans le monde, quelque cinquante millions de personnes subissent une situation d'esclavage sous la forme d'un travail forcé ou d'un mariage forcé. Rendu public le 12 septembre, le rapport Estimations mondiales de l'esclavage moderne montre que le phénomène est en expansion. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation internationale des migrations et l'ONG Walk Free, qui ont réalisé conjointement cette étude, le nombre d'esclaves modernes s'est en effet accru de 10 millions entre 2016 et 2021. Environ 28 millions de personnes sont soumises au travail forcé et 22 millions de femmes et de jeunes filles sont piégées dans un mariage non voulu.

Tel qu'il est défini dans le rapport, l'esclavage moderne comprend deux composantes principales, le travail forcé et le mariage forcé, qui renvoient à des situations d'exploitation qu'une personne ne peut refuser ou auxquelles elle ne peut échapper en raison de menaces, de violences, de tromperies ou d'abus de pouvoir. Comme l'indique l'enquête, l'esclavage moderne est présent partout dans le monde et traverse les frontières ethniques, culturelles et religieuses, sans s'arrêter à la porte des pays riches. La moitié du travail forcé et un quart des mariages forcés se trouvent dans les pays à revenu moyen supérieur.

Les 63% des cas de travail forcé se produisent dans l'économie privée, 23% dans l'exploitation sexuelle commerciale et 14% dans le cadre du travail imposé par l'Etat. Si le travail forcé touche presque toutes les branches de l'économie, 87% des cas sont recensés dans cinq secteurs: services, industrie manufacturière, construction, agriculture et travail domestique. Les enfants et les adolescents ne sont pas épargnés: 3,3 millions sont astreints au travail forcé, dont plus de la moitié sont victimes d'exploitation sexuelle. Femmes et enfants restent vulnérables de manière disproportionnée, de même que les migrants.

Quant au mariage forcé, il concerne 22 millions de femmes et de jeunes filles, soit 6,6 millions de plus qu'en

#### **MULTIPLICATION DES CRISES**

Le rapport explique cette persistance et cet approfondissement de l'esclavage moderne par la multiplication des crises, des conflits et des changements climatiques ces dernières années, qui ont occasionné «des perturbations sans précédent en matière d'emploi et d'éducation, l'aggravation de l'extrême pauvreté, la multiplication des migrations forcées et dangereuses, l'explosion des cas de violence fondée sur le genre». Au cours de la pandémie, il a été observé une multiplication des cas de travail forcé. En raison des pertes d'emploi et de revenu, les travailleurs se sont endettés davantage, d'où une augmentation des cas de servitude pour dettes. De plus, la crise a entraîné une détérioration des conditions de travail, menant dans certains cas au travail forcé.

«Il est choquant que la situation de l'esclavage moderne ne s'améliore pas. Rien ne peut justifier la persistance de cette violation fondamentale des droits de l'homme», a déclaré le directeur général de l'OIT lors de la présentation du rapport. «Nous savons ce qu'il faut faire, et nous savons que cela peut être fait», a ajouté Guy Ryder, en appelant les Etats, les partenaires sociaux et la société civile à la mobilisation. Pour faire reculer le fléau du travail forcé, le rapport recommande notamment d'améliorer les législations, d'étendre les protections sociales, de renforcer les capacités et les champs d'action de l'inspection du travail ou encore d'assurer la protection des victimes. Il s'agit aussi de respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective des travailleurs: «Ces droits fondamentaux du travail permettent aux travailleurs de s'exprimer collectivement pour défendre leurs intérêts communs et pour négocier collectivement des conditions de travail sûres et décentes, contribuant ainsi à la création



En cinq ans, l'esclavage moderne a explosé en raison des crises, des conflits et des changements climatiques qui ont aggravé l'extrême pauvreté et les migrations forcées. Il n'est pas réservé aux pays les plus pauvres, la moitié du travail forcé se trouvant dans les pays à revenu moyen supérieur.

de lieux de travail qui ne laissent pas de place au travail forcé et où les travailleurs font preuve de résilience face à ses risques», note le document.

lations dans les chaînes d'approvisionnement. Nous appelons également les gouvernements nationaux à réglemen-

ter le marché du travail en imposant des critères de conformité et des sanctions strictes.»

L'UE VEUT BANNIR LES PRODUITS ISSUS DU TRAVAIL FORCE

La Commission européenne a proposé le 14 septembre une interdiction des produits issus du travail forcé. Les Etats européens seraient habilités à retirer du marché les biens incriminés après enquête. Ils

pourraient, écrit l'organe exécutif

de l'Union européenne (UE), «demander des informations aux entreprises et effectuer des contrôles

et des inspections, y compris dans

des pays tiers». La proposition doit maintenant être examinée et approuvée par le Parlement européen et le Conseil de l'UE. La Confédéra-

tion européenne des syndicats (CES),

qui a joué un rôle dans l'élaboration

de la proposition, a salué cette an-

nonce. La Commission européenne

ne nomme aucun pays dans sa proposition, mais on sait que l'industrie

du coton et les camps dits de rééducation au Xinjiang sont en particu-

lier visés. Dénonçant des violations

des droits humains à l'encontre des

Ouïghours, les pays anglo-saxons

ont déjà interdit les importations de

cette région de Chine. En Suisse, le

sénateur Carlo Sommaruga (PS/GE)

avait, en 2020, déposé une motion en

ce sens, qui a été rejetée, tant par le

Conseil fédéral que les Etats. Au Na-

tional, Fabian Molina (PS/ZH) a de-

mandé, en 2021, que le Conseil fé-

déral présente un rapport «sur les possibilités offertes» d'interdire les

marchandises produites dans le

cadre du travail forcé. Là encore, le

gouvernement propose de rejeter le postulat, qui n'a pas encore été trai-

té au conseil.

## **DU TRAVAIL FORCÉ AUSSI EN SUISSE**

Le rapport ne cite pas la Suisse, mais l'esclavage moderne est aussi une réalité dans notre pays et pas seulement dans l'exploitation sexuelle commerciale puisque des cas de traite à des fins de travail forcé ont été découverts dans la restauration, le travail domestique, la construction ou encore l'agriculture. Unia s'engage contre ce fléau en sensibilisant et en formant le personnel et les membres du syndicat, en consolidant les contacts avec les victimes et les témoins, en améliorant la coordination avec les associations et les autorités de poursuites, ainsi qu'en menant des actions sur le plan politique. Le syndicat exige une meilleure protection des victimes et des témoins lors des enquêtes, il demande un renforcement des instruments de procédure pénale et propose de mieux sensibiliser et de former les acteurs concernés.

Plus d'infos sur: unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/traite-des-etres-humains

## Les profits des pharmas, causes de l'augmentation des primes

En ce qui concerne le mariage forcé, il

est préconisé de porter l'âge légal du

«Ce rapport contient un grand nombre

de bonnes recommandations», a com-

menté la secrétaire générale de la

Confédération syndicale internatio-

nale, Sharan Burrow. «Nous devons

redonner le pouvoir aux salariés et

commencer à réparer les dégâts occa-

sionnés par l'ordre économique actuel,

qui a aggravé le scandale mondial de

l'esclavage moderne. Nous demandons

de toute urgence que les entreprises

soient obligatoirement soumises à un

devoir de diligence afin d'empêcher le

recours au travail forcé et d'autres vio-

mariage à 18 ans sans exception.

L'ONG Public Eye dénonce l'opacité de l'industrie pharmaceutique et les bénéfices faits sur le dos des malades et interpelle 40 parlementaires suisses

## **Aline Andrey**

es profits astronomiques que la pharma dégage sur les médicaments sont l'une des principales causes de l'explosion des coûts de la santé. Il est urgent d'imposer plus de transparence et de mettre un terme aux rabais secrets négociés entre le gouvernement et la pharma.» Public Eye adresse une lettre ouverte\* à 40 parlementaires ayant des liens avec les assurances maladie ou l'industrie pharmaceutique pour les inciter à agir. Car «les médicaments représentent un quart des coûts de l'assurance maladie obligatoire», selon les estimations de l'ONG. Celle-ci souligne que «les prix fixés par la pharma pour des médicaments ne sont aucunement justifiés par ses investissements dans la recherche et le développement». Son étude menée sur six médicaments anticancéreux montre que les marges des grands groupes pharmaceutiques oscillent entre 40% et 90% du prix de vente. L'ONG rejette ainsi l'argument de l'industrie pharmaceutique qui défend ses prix élevés en invoquant les nombreux risques liés à la recherche et développement (R&D). Ces coûts ont d'ailleurs

été pris en compte dans l'étude. Ainsi, dans le cas du Kisqali, traitement contre le cancer du sein, Novartis réaliserait un bénéfice de 430 francs sur



Les 40 parlementaires liés à des caisses maladie ou à des groupes pharma, à qui la lettre ouverte de Public Eye est adressée.

les 1000 francs payés par la caisse maladie. Dans le cas du Revlimid contre le cancer du sang, la marge de l'entreprise américaine Bristol Myers Squibb (qui a racheté Celgene en 2019) atteindrait même 89%. Car plus le médicament est commercialisé depuis longtemps, plus le bénéfice est élevé.

Le conditionnel reste de mise, puisque la transparence n'est décidément pas dans l'ADN des multinationales. Les bénéfices parlent toutefois d'euxmêmes: 14,9 milliards de francs pour Roche en 2021, 24 milliards pour Novartis durant la même année...

## **DES RABAIS SECRETS**

«La protection dont bénéficient les médicaments grâce aux brevets devrait en principe récompenser la recherche et l'innovation médicales. En réalité, cet instrument crée des monopoles qui confèrent aux pharmas un énorme pouvoir de fixation des prix et leur permettent d'atteindre des rendements astronomiques», dénonce Public Eye, qui rappelle également que

«plus de 2 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès aux médicaments vitaux en raison de l'augmentation constante des prix». Une situation qui menace le droit à la santé et favorise une médecine à deux vitesses, même en Suisse. Or, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), au contraire des pays voisins, continue de privilégier l'opacité du secteur. «En profitant des modèles de prix avec rabais secrets, la pharma commencera les enchères plus haut afin de maintenir sa marge, comme le confirment des études, tout en donnant à l'OFSP l'illusion d'économies au travers de rabais prétendument plus élevés car maintenus secrets», dénonce Public Eye sur son site, depuis des années déjà. ■

Pour davantage d'informations, voir sur: publiceye.ch/fr/thematiques/medicaments/ pas-de-rabais-secrets

\* Pour signer la lettre ouverte, aller sur: publiceye.ch/fr/halte-aux-rabais-secrets-avecla-pharma



## LA RÉFORME AVS 21 A ÉTÉ ACCEPTÉE SUR LE FIL

Pour les syndicats, cette défaite doit permettre de relancer le combat pour des rentes plus élevées et pour l'égalité salariale

#### **Textes Sylviane Herranz**

n affront, une gifle faite aux femmes. Les mots sont forts pour caractériser le petit Oui à la réforme AVS 21, acceptée dimanche par 50,6% des votants et 32316 voix d'avance sur 2,8 millions de personnes ayant voté. Face à des sondages alarmistes, le camp du Non avait pourtant remonté la pente avant le vote. Mais cela n'aura pas suffi à faire capoter cet énième projet de relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. La hausse de la TVA de 0,4% pour un financement supplémentaire de l'AVS a elle aussi été acceptée, par une majorité de 55,1%. Quant à la participation au scrutin, elle s'est élevée à 52,2%

L'Union syndicale suisse (USS) regrette dans un communiqué l'acceptation d'AVS 21 et les baisses de prestations qu'elle entraîne: «Cette réforme aggrave encore davantage la situation des femmes qui est déjà problématique en termes de revenu et de retraite.» Une détérioration qui se situe dans un contexte de rentes du 2e pilier en chute libre, d'inflation et d'explosion des primes maladie. Alors que les revenus de tous les retraités sont sous pression, l'USS appelle à «s'attaquer sans délai et très concrètement au problème des rentes de vieillesse trop basses» et invite le Conseil des Etats à donner son aval à la compensation des rentes AVS au renchérissement décidée la semaine dernière par le National.

## PEURS ATTISÉES EN SUISSE ALÉMANIQUE

Analysant le vote, l'USS constate que «les milieux économiques ont dépensé des millions pour défendre la hausse de l'âge de la retraite des femmes». Alors que la Suisse romande et le Tessin ont voté majoritairement et clairement Non à la réforme, la faîtière syndicale précise qu'en Suisse alémanique, «les principaux médias ont mené une intense campagne pour attiser les peurs quant à la stabilité de l'AVS». Malgré cela, poursuit-elle, «l'alliance référendaire a réussi à convaincre bien au-delà de sa propre base. L'argument principal du déficit de rente des femmes a été largement débattu et le problème enfin reconnu.» L'USS souligne encore que durant toute la campagne, le patronat et la droite comme le centre, «ont obstinément refusé de parler d'une nouvelle hausse - pourtant prévue - de l'âge de la retraite à 67 ans pour tout le monde». La faîtière avertit qu'elle «se battra sans concession contre toute nouvelle tentative de relever l'âge de la retraite».

#### INTENSIFIER LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ SALARIALE ET DES RENTES

Pour sa part, Unia estime que l'affront de l'acceptation d'AVS 21 doit maintenant être corrigé par des mesures pour imposer l'égalité salariale: «Une différence de 20%, un écart de rente d'un tiers: l'égalité entre les femmes et les hommes est loin d'être atteinte. Malgré cela, la réforme des retraites AVS 21 a fini par s'imposer sur le dos des femmes.» Pour le syndicat, «il n'y a qu'une manière pour les femmes de réagir à cette gifle: en intensifiant la lutte pour l'égalité salariale, pour des rentes égales, pour l'égalité dans tous les domaines». Unia exige ainsi que les employeurs appliquent enfin l'égalité salariale et que le Parlement mette fin à la discrimination des femmes en matière de rentes dans la réforme en cours du 2<sup>e</sup> pilier. «Pour cela, une pression dans la rue et dans les entreprises est nécessaire. Le syndicat Unia va renforcer son soutien à la mobilisation pour la grève



Comme ici à Lausanne le 5 septembre lors de la venue d'Alain Berset pour une conférence sur la réforme des retraites, la colère des femmes a de nouveau explosé dimanche et en début de semaine face au résultat extrêmement serré du vote sur AVS 21.

des femmes de 2023», communique le

Unia rappelle encore que le vrai problème de l'AVS sont des rentes trop basses. Elles sont en moyenne de 1800 francs par mois. L'initiative AVSx13 permettrait de relever de 8,33% le montant annuel de ces rentes. Une mesure particulièrement nécessaire pour les femmes retraitées, dont un tiers n'a que l'AVS pour vivre. Enfin, comme l'USS, Unia s'engagera résolument contre toute tentative de rehausser l'âge de la retraite.

### **DÉCLARATION DU 25 SEPTEMBRE «NOUS SOMMES EN COLÈRE. NOUS CONTINUONS LE COMBAT!»**

Face au résultat du vote sur AVS 21, et pour que la colère des femmes puisse s'exprimer, l'USS a lancé une «Déclaration du 25 septembre 2022» qui a tourné sur les réseaux sociaux dès le dimanche après-midi. «Nous sommes en colère. Nous continuons le combat!» proclame le texte\*, signé par plus de 20 000 personnes le soir même de la votation, et près de 80 000 le lundi après-midi.

La Déclaration déplore que les femmes doivent travailler un an de plus, un démantèlement unilatéral de l'AVS sur leur dos qui constitue «un pas en arrière en matière d'égalité». Elle poursuit: «Aujourd'hui, nous déclarons ceci: nous n'acceptons pas que les femmes soient traitées comme ça. Nous n'acceptons pas que l'on fasse des économies sur le dos des femmes sous prétexte d'égalité. Nous n'acceptons pas que les écarts de revenu entre les femmes et les hommes se creusent encore au lieu de diminuer. Nous exigeons de meilleurs revenus pour les femmes, au cours de la vie professionnelle et à la retraite. C'est pour cela que nous nous battrons. Ce soir. Demain. Et autant d'années que nécessaire. Jusqu'à ce qu'une véritable égalité soit garantie.»

\*declaration.25-septembre.ch/signer

## Quatre droits fondamentaux pour les personnes âgées

La Fédération européenne des retraités, dont Unia est membre, revendique dans un manifeste le droit de vivre dans la dignité pour les seniors

e 1er octobre, Unia, avec les militants du groupe d'intérêt retraités, sera présent dans la rue dans plusieurs villes de Suisse, notamment à Neuchâtel, à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées. Le syndicat va profiter de cette journée d'actions, qui permet de sensibiliser le public aux conditions de vie de nos aînés, pour faire connaître le manifeste que la Fédération européenne des retraités et des personnes âgées (Ferpa) a élaboré durant la

Fondée en 1993, la Ferpa s'est développée au sein de la Confédération européenne des syndicats (CES) et elle représente les retraités et les travailleurs âgés auprès des institutions européennes. Unia, qui est le seul syndicat suisse à en être membre, y est représenté par deux délégués, Dario Mordasini et Paola Ferro.

la CES, avec laquelle elle coordonne sa politique pour défendre au niveau européen les intérêts des personnes âgées. Nous pouvons y faire entendre notre voix. Les syndicats représentent les intérêts des travailleurs, mais il est important aussi de faire connaître les besoins spécifiques des retraités, qui sont de plus en plus nombreux. La Suisse ne fait certes pas partie de l'UE, mais l'union fait la force et nous pouvons, à travers ce canal d'informations et d'échanges, mieux comprendre la situation dans les autres pays. Par exemple, lorsque nous avons rédigé le manifeste, certains ont évoqué la précarité énergétique. Alors que ce n'était pas encore un thème chez nous, nous avons pu faire le point sur les logements mal isolés ou les rentes qui ne sont pas assez élevées pour s'acquitter des factures énergétiques.»

Le manifeste de la Ferpa revendique, comme l'annonce son titre, Le droit de vivre dans



Textes Jérôme Béguin Celle-ci explique: «La Ferpa est membre de la dignité pour les retraités et les personnes âgées. Il cible quatre droits prioritaires dont le non-respect est source de précarité: le droit à des pensions décentes, notamment pour les femmes qui ont une espérance de vie plus longue que celle des hommes et qui se retrouvent souvent seules à la fin de leur existence, devant subvenir à leurs besoins avec un seul revenu, dont le montant a été amputé par une vie de travail fragmentée; le droit à des soins de santé et de longue durée de qualité, financièrement et géographiquement accessibles; le droit à un logement sain et décent, ainsi qu'à des services publics et de proximité; le droit à l'inclusion sociale pour garantir dans un esprit intergénérationnel la pleine participation à toutes les activités sociales, politiques ou culturelles. «Nous sommes fiers d'avoir contribué à la rédaction du manifeste. Nous avons proposé et obtenu que le travail non rémunéré des femmes soit pris en compte dans le calcul des rentes afin de supprimer les inégalités de pensions», confie Paola Ferro.

Une autre question lui tient à cœur, celle de l'inclusion sociale: «Ce n'est pas parce qu'on se retire du marché du travail que l'on n'a plus rien à voir avec personne. Les retraités ont, au contraire, beaucoup à donner, non seulement par leur expérience, mais aussi par leur contribution à la vie sociale. Je pense notamment aux grands-parents qui gardent leurs petits-enfants ou aux femmes qui soignent leur mari. Ces personnes ont besoin d'être reconnues et de bénéficier de rentes permettant de vivre dignement.»

Manifeste de la Ferpa à consulter sur: ferpa.org/fr

## 1er OCTOBRE UNE DYNAMIQUE **JOURNÉE DES SENIORS À NEUCHÂTEL**

Dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées du samedi 1er octobre, treize associations et institutions organisent une journée d'échanges et de rencontres à Neuchâtel\*. De 10h à 14h, l'Avivo, la Fédération neuchâteloise des retraités, les Grands-Parents pour le climat, le Mouvement des aînés, Pro Senectute, l'Université du 3e âge, le Comité des retraités d'Unia Neuchâtel, entre autres, présenteront leurs activités dans le Péristyle de l'Hôtel de Ville. Une partie officielle est prévue à 11h en présence de Nicole Baur, présidente du Conseil communal, et de la conseillère d'Etat Florence Nater, suivie d'une verrée. L'événement sera ponctué d'intermèdes musicaux, avec des chansons italiennes, un ensemble de cors des Alpes et un groupe d'accordéonistes portugais.

L'objectif de cette journée est d'attirer l'attention du public sur la question du vieillissement et de faire connaître le travail de ces organisations engagées pour le bien-être et l'inclusion des seniors dans la société. «C'est aussi un prétexte pour essayer de construire dans le canton quelque chose qui dépasse l'intérêt de chaque association et d'imaginer des objectifs communs», explique John Amos, coprésident du comité des retraités d'Unia Neuchâtel et l'une des chevilles ouvrières de l'événement. Après AVS 21, les attaques vont se porter sur le 2e pilier et les prestations complémentaires, craint le syndicaliste: «Il y aura des pertes de droits et de pouvoir d'achat pour les retraités.» D'où l'utilité, à ses yeux, de pouvoir s'appuyer sur une communauté d'intérêt

\* Neuchâtel, samedi 1er octobre, Péristyle de l'Hôtel de Ville,

## Se former, pour obtenir des augmentations dans l'industrie MEM

A la veille des négociations salariales dans la branche, Unia propose une journée de formation pour les membres des commissions du personnel. Elle aura lieu le 4 novembre en Suisse romande

#### Sylviane Herranz

es négociations salariales de l'automne seront tendues. La hausse des prix a déjà fortement porté atteinte au pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs. L'explosion du coût de la vie, et bientôt des primes maladie qui ne sont pas prises en compte dans l'indice des prix à la consommation (IPC), vont vider encore plus le porte-monnaie des salariés.

Comme chaque année, à la veille des négociations salariales dans l'industrie MEM (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux), Unia organise des cours pour les membres des commissions du personnel de la branche afin de préparer ces pourparlers. Dans son invitation à cette formation, Unia s'appuie sur les déclarations du ministre de l'Economie Guy Parmelin, faites en juin dans le Blick: «Les partenaires sociaux doivent désormais négocier des augmentations de salaire.» Le syndicat prend acte et entend donner les outils au personnel pour obtenir ces hausses.

#### BASES POUR ARGUMENTER ET CONVAINCRE

Les cours, d'une journée, auront lieu en octobre dans différentes villes de Suisse alémanique et du Tessin. Pour la Suisse romande, une seule date est prévue, le 4 novembre à Lausanne. L'objectif de la formation est d'actualiser et d'approfondir les connaissances des représentants du personnel sur la situation économique de la branche MEM et de se pencher sur les stratégies et la dynamique des négociations salariales. Au programme notamment: les bases pour argumenter et convaincre. La formation est ouverte à tous les membres des commissions du personnel de la branche MEM, qu'ils soient affiliés ou non à Unia. Les représentants du personnel d'entreprises non soumises à la CCT MEM peuvent aussi y participer.

Les cours sont dispensés par des économistes d'Unia et de l'Union syndicale suisse, et par des syndicalistes de l'industrie soucieux de transmettre leurs expériences et leurs connaissances afin «de mener les négociations de manière optimale», indique Unia.

#### «IL N'Y A PAS DE CRISE DANS LA BRANCHE MEM»

En quoi cette formation pour les commissions du personnel est-elle tout particulièrement importante cette année? «Notre CCT prévoit la compensation intégrale du renchérissement pour les salaires minimums. Il faudra nous battre pour obtenir aussi une pleine indexation des salaires effectifs, ainsi que 1% supplémentaire», souligne Matteo Pronzini, responsable de la branche MEM à Unia. Il précise que les négociations se déroulent entreprise par entreprise, entre les représentants

du personnel et l'employeur. «Ces pourparlers sont centraux, tant pour les travailleurs que pour la branche elle-même qui souffre de pénurie de main-d'œuvre», explique le syndicaliste, avant de s'inscrire en faux contre les arguments des employeurs qui prétendent qu'il n'est pas possible de revaloriser les salaires, ou qui demandent de modérer les revendications car l'industrie est sous pression: «Il n'y a pas de crise dans la branche MEM, il y a beaucoup de travail et le manque de personnel est patent. Si la branche veut des perspectives d'avenir, elle doit augmenter les salaires.» L'industrie MEM emploie quelque 320 000 personnes en Suisse, essentiellement dans des PME de moins de 250 employés. Elle est la deuxième plus grande industrie exportatrice du pays, avec 31% du total des exportations. Environ 60% de ses exportations partent vers l'Union européenne. La Convention collective de l'industrie MEM, signée entre autres par Unia et l'association patronale Swissmem, s'applique à un tiers environ des travailleurs de la branche, dans plus de 500 entreprises.

### **COURS POUR LA SUISSE ROMANDE**

Lausanne, vendredi 4 novembre, toute la journée. La participation est gratuite, y compris le repas de midi. Les membres d'Unia n'ayant pas droit à des congés pour l'exercice de leur activité syndicale recevront une indemnité journalière pour compenser la perte de salaire.

Inscriptions avant le 14 octobre par mail sur: mem@unia.ch



## L'initiative «1000 emplois» balayée par le Grand Conseil genevois

e 22 septembre, environ cent personnes ont manifesté devant l'Hôtel de Ville à Genève avant la session parlementaire pour appeler le Grand Conseil à soutenir plusieurs obiets, notamment l'initiative «1000 emplois. Pour la création d'emplois sociaux et écologiques et la réduction de la durée du travail» (IN 181). La présence active des syndicats n'aura pas convaincu, puisque l'initiative a été rejetée par une majorité de députés, tout

comme la proposition d'y opposer un contre-projet. La mesure serait trop coûteuse, selon les élus de droite. Le chômage l'est aussi, répond la gauche. Ce sera donc au peuple de trancher. Pour rappel, cette initiative, lancée par la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) et déposée en 2021 avec près de 7000 signatures, se voulait une réponse aux défis sanitaires, climatiques et sociaux au sortir de la crise du Covid-19. Elle demande la création

de mille emplois par an dans les domaines de la santé, du social, du care et de la transition écologique au niveau des collectivités publiques tant que le chômage reste élevé. Elle encourage par ailleurs la réduction de la durée du travail, sans diminution de salaire, de 41 à 32 heures hebdomadaires d'ici à 2030. Affaire à suivre, donc... ■ MT



## -AGENDA UN**1**/

## **BIENNE**

## **HORAIRES DES SECRÉTARIATS**

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage. merci d'appeler le 032 329 33 33. Granges-Longeau: pour connaître les heures

d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

## **FRIBOURG**

## **PERMANENCES**

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

## **GENEVE**

## **HORAIRES DU SECRÉTARIAT**

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

## CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires). Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h,

sauf le lundi matin Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi. Contact par email ou envoi des documents:

sans-emploi.ch/espace-client Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

## **PERMANENCE PAPYRUS**

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendezvous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

## **NEUCHÂTEL**

## **HORAIRES DES SECRÉTARIATS**

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel Permanences syndicales: lundi, mercredi et

ieudi de 15h à 18h. Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi

de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours. Ouverture du secrétariat Vendredi de 9h30 à 12h.

## Le Locle

Ouverture du secrétariat Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

## Permanence téléphonique pour toute la

région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

## **TRANSJURANE**

## DÉMÉNAGEMENT

## Secrétariat de Delémont

Le secrétariat Unia de Delémont déménage. Il est fermé cette semaine et réouvrira le 3 octobre à la rue de la Jeunesse 2, bâtiment Polyadès, 2e étage, à Delémont.

## **HORAIRES**

#### PERMANENCES SYNDICALES Pour mieux vous accueillir, Unia Transjurane

adapte ses horaires dès le 3 octobre. Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600

## Secrétariats:

Delémont, rue de la Jeunesse 2: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30. Porrentruy, rue des Baîches 18: lundi de

13h30 à 17h30. Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à

Saint-Imier, rue Francillon 20: jeudi de 13h30

## PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

**Delémont:** fermé du 26 au 30 septembre. Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h. Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h. Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

## **VALAIS**

## **HORAIRES DES SECRÉTARIATS**

**Téléphone:** 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à

## Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h. Monthey: mardi de 17h à 19h. Sion: jeudi de 17h à 19h. Martigny: jeudi de 17h à 19h.

## **CAISSE DE CHÔMAGE**

Téléphone: 058 332 11 32. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

#### Ouverture des guichets: Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

## **VAUD**

#### **HORAIRES DES SECRÉTARIATS** Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon,

Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

## Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 17h. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h. Mercredi après-midi fermé. Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

## CAISSE DE CHÔMAGE

#### Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil sans-emploi.ch. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

## DANS LA CONSTRUCTION, LA GRÈVE PREND FORME

Partout en Suisse, les syndicats recueillent l'avis des maçons quant à un possible débrayage. Dans ce sens, Unia Vaud organise une assemblée générale le 7 octobre à Lausanne







Nouvelle tournée de chantiers pour Pietro Carobbio, responsable du secteur de la construction d'Unia Vaud. Sur l'immense complexe des Plaines-du-Loup à Lausanne, il informe les travailleurs des revendications scandaleuses des entrepreneurs et les invite à participer à l'assemblée des maçons vaudois qui aura lieu le 7 octobre.

#### **Aline Andrev**

a semaine dernière, durant une pause de midi, Pietro Carobbio, responsable du secteur de la construction d'Unia Vaud, arpente un énième chantier pour inviter les travailleurs à participer à une assemblée générale des maçons, le vendredi 7 octobre à 19h30 au Palais de Beaulieu à Lausanne. Au milieu des échafaudages des immeubles des Plaines-du-Loup, il rappelle en quelques mots la position scandaleuse de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) dans le cadre des négociations en cours pour le renouvellement de la Convention nationale (CN): une flexibilisation des horaires de travail extrême, sans contrepartie. «Car même si elle se dit prête à discuter des salaires, ce ne sera pas avant l'année suivante. Avec l'inflation et l'augmentation des primes maladie, ce n'est pas possible! En plus, la SSE veut diminuer les salaires des travailleurs âgés considérant qu'ils sont moins rentables», souligne le secrétaire syndical. Le 7 octobre, les maçons vaudois auront à décider, ensemble, de la réponse à donner à la faîtière patronale qui campe sur ses positions. Pietro Carobbio en appelle donc à une participation massive à l'assemblée, à l'instar de celle organisée en 2018, «afin de prendre des décisions importantes par rapport à la CN, car la SSE nous pousse au combat!».

## APPEL À LA MOBILISATION

Mangeant leur pique-nique, les travailleurs opinent du chef, convaincus et prêts à lutter, sans perdre cependant leur sens de l'humour. «Ben oui, celui-là, il est vieux, il faut arrêter de le payer!» rigole un maçon, en désignant son collègue plus âgé. Alors qu'un autre en appelle à une grève d'une semaine: «Un jour, ce n'est pas assez!» «Si on fait grève, il faut que tout le monde participe. Ça ne va pas si certains collègues travaillent quand même!» souligne un énième travailleur, en faisant référence au débrayage de 2018. «Mais certains ont peur! C'est des poules!» En écrivant son nom sur la fiche d'inscription pour l'assemblée générale, il ajoute, faisant allusion au code QR apposé sur le tract d'Unia: «C'est plus facile de s'inscrire comme ça, sur le papier. Internet ne m'aime pas beaucoup!» A la question de l'évolution des conditions de travail, le maçon soupire... car le manque de maind'œuvre accentue encore la pression sur les chantiers. «Les travailleurs expérimentés partent à la retraite et le nombre d'apprentis diminue, résume Pietro Carobbio. Les rythmes de travail sont, dès lors, très élevés. L'absence de compétences complique encore la situation.» Et de conclure sur la revalorisation nécessaire des salaires: «Avec l'augmentation du coût de l'électricité, du panier de courses et de l'essence, l'inflation frappe plus que jamais et au quotidien. Bref, il faut que chaque travailleur se responsabilise et se bouge!»■

Assemblée générale des maçons vaudois, vendredi 7 octobre à 19h30 au Palais de Beaulieu à Lausanne. Inscriptions auprès de: mathieu.berger@unia.ch ou 0848 606 606.

## Flexibilisation à outrance

La SSE veut pouvoir faire travailler les maçons jusqu'à 58 heures par semaine. Tollé chez les syndicats

#### **Aline Andrey**

près le 5e tour de négociations pour le renouvellement de la Convention nationale (CN), le 19 septembre dernier, Unia et Syna se sont insurgés contre les décisions de la SSE qui veut flexibiliser le temps de travail au point de pouvoir faire travailler les maçons jusqu'à 58 heures par semaine, déplacements compris, en fonction de la météo et du travail à effectuer. «Une violation flagrante des dispositions de la Loi sur le travail et une attaque contre la santé des maçons, dénoncent Unia et Syna dans un communiqué commun. Pour les maçons, un tel modèle de temps de travail serait catastrophique: une vraie vie de famille et sociale deviendrait pratiquement impossible. Précisément en été,

par les grandes chaleurs, les maçons devraient travailler encore plus longtemps sur les chantiers.» Ils ajoutent: «Il est particulièrement irrespectueux que les entrepreneurs lient une augmentation des salaires réels l'année prochaine à la condition que les maçons avalent ces détériorations. Et cela malgré l'inflation, une conjoncture florissante de la construction, des carnets de commandes pleins et des prestations de pointe fournies par les travailleurs.» De leurs côtés, les syndicats demandent en écho aux 15 000 maçons ayant participé à la manifestation nationale à Zurich en juin: «Une meilleure protection, la fin des heures non payées lors de déplacements et une augmentation garantie des salaires réels, y compris la compensation du renchérissement, de 260 francs.» Et de rappeler que «la construction fait face à une grave pénurie de personnel qualifié. C'est pourquoi ces améliorations sont urgentes.»

De son côté, la SSE, dans son bulletin d'information, souligne, au contraire, que la flexibilité profitera aux travailleurs en leur permettant une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle! Elle cite le conducteur de machine de chantier et champion de lutte Joel Ambühl qui bénéficie (déjà), grâce à un patron accommodant, de la possibilité «de partir plus tôt pour un massage, une séance de physiothérapie ou un rendez-vous avec un représentant de la presse». L'exception qui confirme la règle...

# Tout augmente sauf les salaires: des actes maintenant!

En Valais, comme ailleurs en Suisse romande, Unia se mobilise pour des hausses salariales dans le second œuvre

## Sylviane Herranz

ly a une quinzaine de jours, le 12 septembre à l'aube, Unia Valais s'est invité aux portes des entreprises des présidents des associations valaisannes du bois et de la plâtrerie-peinture. Comme dans les autres cantons romands, où de telles actions se sont également déroulées ces derniers temps,



l'objectif était d'informer les travailleuses et les travailleurs, et de tirer la sonnette d'alarme face à la dégradation de leur pouvoir d'achat. Un tract intitulé *Tout augmente sauf les salaires, plus d'excuses, des actes maintenant!* a été distribué aux salariés présents, les invitant à se mobiliser tous ensemble dans le cadre des négociations salariales du second œuvre qui ont lieu cet automne.

L'enjeu? Depuis une décennie, aucune hausse véritable des salaires n'a été octroyée aux travailleurs de la branche. Et aujourd'hui, avec une inflation de 3,5%, des hausses massives de prix, de l'énergie, des loyers, ainsi que l'explosion attendue des primes maladie qui pourrait coûter 200 francs par mois et par famille, beaucoup de salariés se demandent comment ils boucleront leurs fins de mois.

«Cela fait dix ans que les employeurs s'opposent, pour des raisons idéologiques, à des hausses de salaires. Cela ne peut plus durer. Cette année, une augmentation n'est pas seulement nécessaire, elle devient vitale. Si l'on n'augmente pas les salaires maintenant, alors quand le fera-t-on?» interroge Serge Aymon, responsable de l'artisanat d'Unia Valais, en expliquant les raisons de l'action d'Unia.

Ainsi, au vu de la bonne santé du second œuvre, des carnets de commandes pleins, des permis de construire atteignant des records, d'une productivité en hausse d'environ 1% par année et des primes accident de la Suva ayant diminué, Unia estime que ses revendications d'augmentation salariale sont non seulement légitimes mais tout à fait possibles. Le syndicat exige ainsi une pleine compensation du renchérissement de 3,5% à laquelle doit s'ajouter une hausse générale des salaires de 1% pour l'ensemble du personnel du second œuvre.

## À GENÈVE, LES MAÇONS DÉCIDENT DE DEUX JOURS DE GRÈVE!

«Les maçons genevois disent Non à la flexiprécarité et votent massivement deux jours de grève» communiquent les syndicats Unia, Sit et Syna après l'assemblée générale de la construction tenue vendredi dernier. Dans le canton de Genève, le vote sur la grève s'est déroulé sur les chantiers. Sur la base du dépouillement des bulletins, l'assemblée a tranché: la grève se mènera les lundi 7 et mardi 8 novembre.

Au total, 2632 maçons ont participé au scrutin sur leurs lieux de travail, soit environ 60% des salariés, un taux «impressionnant au vu du peu de temps à disposition pour organiser les votes», notent les syndicats. 2105 travailleurs (82% des votants), se sont prononcés pour deux jours de grève, 237 (9%) ont préconisé une grève de plus de deux jours, et 289 (11%) ont opté pour un seul jour de grève. Au vu de ces résultats, «l'assemblée générale de vendredi a pris note de la détermination des travailleurs genevois de la construction de durcir le ton à l'encontre du patronat pour faire entendre leurs revendications légitimes et appelle à la grève générale du secteur principal de la construction sur les chantiers du 7 au 8 novembre prochain.»

L'assemblée a également réitéré les revendications concrètes adressées au patronat tant dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la Convention nationale que de la CCT locale de la construction. Les maçons genevois exigent ainsi: «une meilleure protection de leur santé, la création d'un fonds intempéries, des outils pour lutter contre la soustraitance abusive, le paiement de leurs heures de déplacement, des critères restrictifs pour le travail du samedi et des jours fériés, une valorisation de leurs métiers qui passe par des conditions de travail moins pénibles, une augmentation de salaire pour tous de 260 francs, tenant compte de l'inflation, et une augmentation des salaires des apprentis similaire, eux qui n'ont pas vu la couleur d'une augmentation à Genève depuis 1996!» 

SH

## RENCONTRE AVEC L'AMITIÉ

Fidèles à leur cinéma social et engagé, les réalisateurs belges Jean-Pierre et Luc Dardenne proposent *Tori et Lokita*. Un film qui dénonce les difficiles conditions d'exil des mineurs étrangers non accompagnés dans les sociétés occidentales. Et qui met en scène une bouleversante histoire d'amitié

#### **Textes Nicolas Jacot**

ori et Lokita sont des mineurs étrangers non accompagnés venus d'Afrique et qui s'aiment comme frère et sœur. Débarqués en Belgique après un périple qu'on ne saurait imaginer, ce jeune garçon et cette adolescente aspirent désormais à refaire leur vie. Lokita a notamment pour objectif de devenir aideménagère. Mais pour tout cela, il faut obtenir l'indispensable permis de séjour en passant par des entretiens aussi humiliants qu'intrusifs. Acculés par les passeurs qui les ont fait entrer en Europe et qui réclament leur dû, mais également par la famille restée au pays qui demande de l'argent, les deux jeunes réfugiés se retrouvent ainsi à la merci de Betim. Ce cuistot, affilié à un trafic de drogues, n'hésitera pas à exploiter ces enfants dans de sombres besognes. Et pour survivre à toutes les dif-

#### **10 BILLETS GRATUITS!**

Nous tenons à la disposition de nos lectrices et de nos lecteurs 10 billets gratuits pour le film **Tori et Lokita** offerts par le distributeur Xenix.

Attention, ces billets sont valables uniquement du lundi au vendredi (jours fériés exclus).

Intéressés? Ecrivez-nous en indiquant vos coordonnées à: forum@evenement.ch ou à: *L'Evénement syndical*, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne

ficultés du déracinement, Tori et Lokita ne pourront compter que sur l'amitié sans faille qui les unit. Un lien fraternel si fort qui les mènera à prendre des risques inconsidérés...

#### FILM DE DÉNONCIATION

«Notre film est devenu un film de dénonciation de cette situation violente, injuste, vécue par ces jeunes en exil, dans notre pays, en Europe», expliquent Jean-Pierre et Luc Dardenne à propos de l'origine de *Tori et Lokita*. Depuis plus de trente ans, ces deux frères, réalisateurs et scénaristes belges, composent en effet une filmographie socialement engagée, qui met constamment le doigt sur les inégalités. A l'image de *Rosetta* en 1999, de *L'Enfant* en 2005 ou encore de *Deux jours, une nuit* en 2014.

Fidèles à leurs principes, les cinéastes proposent ici un nouveau long métrage à la mise en scène sobre, épurée et sans fioritures qui viendraient biaiser leur message (par exemple la musique off). Le résultat en est un film hyperréaliste, mais non dénué d'un féroce suspense, permettant une représentation exemplaire de la situation de détresse, de faiblesse et d'exploitation dans laquelle se retrouvent les deux héros. Des héros pris en étau de tous les côtés (trafiquants, passeurs, famille) et qui évoluent dans une société où aucune structure digne de ce nom ne semble capable de les protéger.

### BARRAGE CONTRE L'INFAMIE

Face à ces turpitudes, l'amitié se présente comme le dernier barrage contre l'infamie. Un sentiment qui permet, ainsi que l'expliquent les cinéastes, «de résister aux épreuves de leur difficile condition d'exilés et se révélant être le refuge d'une précieuse dignité humaine préservée au milieu d'une société de plus en plus gagnée par l'indifférence sinon par le cynisme de ses intérêts». Avant de conclure: «Notre plus cher désir est qu'à la fin du film, le spectateur et la spectatrice qui auront ressenti une profonde empathie pour ces deux jeunes exilés et leur indéfectible amitié, éprouvent aussi un sentiment de révolte contre l'injustice qui règne dans nos sociétés.» Un pari remporté haut la main! ■

*Tori et Lokita,* de Jean-Pierre et Luc Dardenne, sortie en Suisse romande le 5 octobre.



## RENCONTRE AVEC DES MIGRANTS

En choisissant de traiter la crise migratoire sous l'angle de la comédie, le cinéaste lausannois Lionel Baier réalise un film détonnant et vient mettre le doigt sur toutes les aberrations de la bureaucratie européenne. Le troisième opus d'une série consacrée au Vieux-Continent





icile, février 2020. La Française Nathalie Adler est en mission pour l'Union européenne. Elle se trouve notamment en charge d'organiser la prochaine visite d'Emmanuel Macron et d'Angela Merkel dans un camp de migrants. Un événement hautement symbolique avec comme objectif de démontrer la maîtrise du couple francoallemand sur la situation. Mais, alors que chaque représentant des deux gouvernements tente de tirer la couverture à soi, débarque Albert, le fils de Nathalie, qui a coupé les ponts depuis des années. Ce jeune militant engagé auprès d'une ONG est bien décidé à court-circuiter cette visite officielle. Des retrouvailles familiales qui s'annoncent explosives et à l'image de la politique migratoire européenne: au bord de la crise de nerfs! Troisième épisode d'une tétralo-

gie consacrée à l'Europe, La dérive des continents (au sud) fait donc suite à Comme des voleurs (à l'est) et Les grandes ondes (à l'ouest) qui avait pour toile de fond la Révolution des œillets au Portugal. A la manœuvre, le

réalisateur et scénariste lausannois Lionel Baier qui exprime
avec ce film toute son ambivalence envers les politiques européennes. «S'il y a bien une
chose à laquelle je crois, explique-t-il, c'est la construction
européenne. A mes yeux, c'est le
seul rempart contre la barbarie
et le nationalisme, que j'exècre.
Comme l'Union européenne
est un espace démocratique, il
est de notre devoir de la questionner, de nous en amuser, de
la critiquer.»

## ABSURDITÉ DRAMATIQUE

Ainsi, derrière les garde-fous institutionnels, représentés ici par l'héroïne, europhile convaincue, le long métrage vient mettre le doigt sur les inepties entourant la gestion de la crise migratoire. Des aberrations expérimentées par le cinéaste lui-même lors d'une visite du camp de Mória en Grèce: «Les chaînes de télévision rivalisaient pour faire des directs avec les arrivants, sélectionnant celles et ceux qui étaient les plus télégéniques. Les touristes de toute l'Europe incluaient dans leur visite de l'île

un passage par le camp pour observer les migrants derrière les barbelés. Il y avait là quelque chose de pathétique et de honteux.»

C'est cette «absurdité dramatique» - pour reprendre les termes du cinéaste - qui est ici brillamment mise en scène. Avec des représentants des gouvernements déblatérant des répliques d'une drôlerie aberrante, tout en se faisant une image parfaitement caricaturale de la vie d'un camp. En face, le jeune Albert n'est pas en reste en enchaînant les clichés et les lieux communs. Le résultat en est une farce tragicomique où les personnages se tirent la bourre sous le regard abasourdi des migrants. Jusqu'à ce que l'intervention d'une jeune Camerounaise remette tout le monde à sa place. Et pour que, finalement, en ce mois de février 2020, une crise laisse sa place médiatique à une

La dérive des continents (au sud), de Lionel Baier, dans les salles de Suisse romande depuis le 21 septembre.

## RENCONTRE AVEC L'ART

Racontant l'histoire d'une femme de ménage parachutée dans le milieu de l'art contemporain, Maria rêve se présente comme une comédie tendre, tout en délicatesse. Un film qui vient surtout mettre à l'honneur, sur grand écran, une profession invisible

aria, la cinquantaine et mariée depuis 25 ans, exerce le métier de femme de 📕 ménage. Timide, réservée et un peu maladroite, elle décroche grâce à son expérience un poste au sein de la prestigieuse Ecole des Beaux-Arts de Paris. Maria y découvre un lieu fascinant où règnent la liberté, la créativité et l'audace. Et elle fait la connaissance d'Hubert le gardien immémorial, un personnage énigmatique qui vient la déstabiliser. Dans cet univers si éloigné de son quotidien et faisant preuve d'un certain snobisme, Maria se retrouve soudainement questionnée, émue, voire bouleversée par les œuvres et les créateurs qui l'entourent. Elle qui a toujours été si dévouée et discrète, va-t-elle pouvoir se faire une place dans ce monde?

Comédie tendre aux accents romantiques, *Maria rêve* est le premier long métrage écrit et réalisé par Lauriane Escaffre et Yvo Muller. Aux côtés de ce duo de cinéastes français, on retrouve la populaire comédienne Karin Viard dans le rôle-titre. Jouant sur la rencontre de cette femme de ménage réservée avec le



monde alambiqué et parfois élitiste de l'art contemporain, le film échafaude un dispositif comique axé sur les dissemblances et les contrastes. Tout en évitant la caricature. On s'amusera par exemple de voir Maria jeter par accident une œuvre d'art qu'elle prend pour un détritus... «Cela arrive tout le temps», précise Lauriane Escaffre qui s'est longuement immergée, avec son acolyte, dans le quotidien de l'Ecole des Beaux-Arts pour l'écriture du scénario.

## VISIBILISER UNE PROFESSION

Mais en plus de sa légèreté, Maria rêve suit le double objectif de mettre à l'honneur non seulement les femmes de plus de 50 ans, mais surtout celles exerçant ce métier précaire. «Maria est un personnage qu'on n'a pas l'habitude de regarder, qui n'a pas une grande visibilité dans la société, explique la coréalisatrice [...]. Elle exerce une profession où l'on est invisible mais où l'on voit tout.» Et d'affirmer que leur film «est devenu un engagement politique [...]. S'il y a, en France, 50% des femmes majeures qui ont plus de 50 ans, elles ne représentent, à l'écran, que 8% des personnages féminins. [...] Nous voulions mettre en avant une épouse, une mère, bref un personnage très concret que l'on croise sans cesse au quotidien, mais rarement au cinéma. [...] Ce thème est pour nous un véritable enjeu de société. Au cinéma comme ailleurs, c'est la société patriarcale qui impose ses normes.» Un défi de visibilisation en tout point relevé pour ces deux cinéastes qui viennent représenter la profession de femme de ménage avec respect et finesse, mais également avec humour et sans cynisme. Quant à l'interprétation tout en subtilités - entre candeur et espièglerie - de la sympathique Karin Viard, elle vient donner crédibilité et épaisseur à un personnage loin des clichés.

Ainsi, en choisissant le ton de l'humour pour raconter cette rencontre entre deux mondes inconciliables en apparence, *Maria rêve* se présente comme un premier film autant rafraîchissant qu'intelligent.

*Maria rêve,* de Lauriane Escaffre et Yvo Muller, sortie en Suisse romande le 28 septembre.